



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT
DE LOCAUX EN CRECHE SIS AU 84B AVENUE
AUBERT A VINCENNES, PASSE AVEC LA
SOCIETE ATELIER ALT R ARCHITECTURE**

**DÉCISION N° AU-19-417
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-301 en date du 9 août 2019 de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux en crèche sis au 84b avenue Aubert à Vincennes (notifié le 21/08/2019) ;

CONSIDÉRANT l'erreur matérielle constatée dans la décomposition du forfait provisoire de rémunération et dans la répartition de la phase n°5 Assistance pour la passation des contrats de travaux (scindée en deux soit ACT et DCE).

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux en crèche sis au 84 bis avenue Aubert à Vincennes, avec la société ATELIER ALT R ARCHITECTURE, sise 76 rue du Sergent Bobillot – 93100 Montreuil, représentée par Madame Myrto REDOR, Co-gérante, mandataire du groupement conjoint formé avec les sociétés TECHNIBAT et VENATHEC.

Le montant de la phase n°5 Assistance pour la passation des contrats de travaux est rectifié à la somme de 12 240,00 € HT (au lieu de ACT : 8 640,00 € HT d'une part et DCE : 3 600,00 € HT d'autre part).

Le montant du forfait provisoire de rémunération reste inchangé.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6861H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019